



Direction Sportive - Direction de la compétition et des équipes de France

LA LETTRE DE L'ARBITRAGE

N°1

Janvier 2007

Chère Présidente, Cher Président,

La commission fédérale d'arbitrage et le service arbitrage ont le plaisir de vous adresser la première « Lettre de l'arbitrage ». Cette lettre se veut être un moyen de resserrer encore les liens existant entre la CFA, le service arbitrage et les CRA en vous communiquant régulièrement des informations afin que vous puissiez en informer les arbitres et juges-arbitres de votre ligue.

Permettez nous, tout d'abord, de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2007 en espérant que vous gardiez tout l'enthousiasme nécessaire pour développer toutes les activités arbitrales dans votre ligue.

1) Promotion de l'arbitrage

La fédération internationale de tennis a promu, au terme de l'année 2006, deux nouveaux français au grade «badge or» : Kader NOUNI (Lan) «badge or» arbitrage et Stéphane APOSTOLOU (LYO) «badge or» juge-arbitrage.

Kader NOUNI vient compléter le quatuor : Sandra De Jenken, Emmanuel Joseph, Pascal Maria et Cédric Mourier qui affichent un palmarès impressionnant.

Pour leur témoigner la reconnaissance de la fédération et pour susciter de nouvelles vocations, une campagne de promotion, s'appuyant sur l'image des 4 badgés d'or de 2006, va être lancée et va durer toute l'année 2007. Trois visuels vont être réalisés :

- une affiche générale de promotion de l'arbitrage
- une affiche pour le Trophée national de l'arbitrage
- une affiche pour le Trophée national senior de l'arbitrage

Les visuels de ces affiches seront mis à la disposition des ligues et comités départementaux, sous format informatique, et nous vous encourageons à les utiliser pour toute promotion de l'arbitrage dans votre ligue.

2) Le classement des 10 ans

Le comité de direction de la FFT a décidé de prendre en compte, pour le classement 2007, les résultats de l'ensemble des épreuves 10 ans.

Ceci impose qu'une demande d'homologation doit être établie pour toute compétition officielle 10 ans ou 9-10 ans.

Dans le cas d'une compétition 9-10 ans, un état de résultats concernant toutes les rencontres doit être renseigné ; la commission fédérale de classement ne retiendra que le classement informatique des 10 ans, celui des 9 ans sera attribué sur proposition de la DTN.

Dans le cas d'une compétition 10 ans, un état de résultats doit bien sûr être établi.

Dans les compétitions réservées aux 9-10 ans, le jeu décisif intervient à 4 jeux partout dans toutes les manches (une manche sans jeu décisif étant gagnée à 5 jeux) : les scores possibles sont donc : 5/0, 5/1, 5/2, 5/3 et 5/4. Ce format de jeu est très voisin de celui du format court : 3 manches à 4 jeux (jeu décisif à 4/4) avec comme scores possibles : 4/0, 4/1, 4/2, 5/3 et 5/4. La commission fédérale de classement retiendra le format de jeu C également pour les compétitions 9-10 ans.

3) Les inter ligues de l'arbitrage

Ayant constaté, lors des deux dernières réunions des présidents de CRA à Roland Garros, le désir de vouloir débattre entre vous plus longuement ainsi que le désir de pouvoir confronter vos expériences avec celles des ligues voisines de la votre, nous avons décidé, en accord avec le comité de direction de la FFT, de remplacer la réunion des présidents de septembre par 6 inter ligues.

Deux membres de la CFA et un membre du service arbitrage piloteront chacune des inter ligues avec la répartition suivante :

- Zone 1 : à NANCY les 13-14 octobre pour les ligues ALS-CHA-FLA-LOR-PIC
- Zone 2 : à Roland Garros les 28 et 29 avril pour les ligues franciliennes et d'outre-mer
- Zone 3 : à Rennes les 12 et 13 mai pour les ligues BRE-CEN-NOR-PCH-PDL
- Zone 4 : à Toulouse les 29 et 30 septembre pour les ligues CBBL-GUY-LIM-MPY
- Zone 5 : à Bourg en Bresse les 7-8 juillet pour les ligues AUV-BOU-DSA-FCO-LYO
- Zone 6 : à Aix en Provence les 22-23 septembre pour les ligues CAZ-COR-LAN-PRO

Des renseignements complémentaires vous seront envoyés très prochainement

4) Stages de niveau 3

Veillez trouver ci-dessous les dates des stages 2007 de niveau 3

- Stage A3 :
 - o du jeudi 23 août 2007 au dimanche 26 août 2007
 - o date limite de réception des dossiers de candidature : 30 avril 2007
- Stage FJAT3 :
 - o du jeudi 23 août 2007 au dimanche 26 août 2007
 - o date limite de réception des dossiers de candidature : 31 mars 2007
- Le stage de perfectionnement FJAT3 se déroule tous les 2 ans et aura lieu en octobre 2008

5) Trophées de l'arbitrage

- Trophée national de l'arbitrage jeune :
 - o du dimanche 19 août 2007 au dimanche 26 août 2007
 - o date limite de réception des dossiers : 29 juin 2007
- Trophée national senior de l'arbitrage :
 - o du dimanche 1 juillet 2007 au vendredi 6 juillet 2007
 - o date limite de réception des dossiers : 30 avril 2007

Nous vous rappelons qu'au mois de janvier doivent commencer les phases départementales de ces deux trophées.

6) Les tournois multi chances

Le comité de direction de la FFT a décidé de donner aux tournois à enjeu permanent la dénomination officielle de tournois multi chances (TMC). Nous en profitons pour vous rappeler que les tournois portant le label TMC, dont le nombre est limité à ceux inscrits au calendrier officiel édité par la direction sportive, sont réservés uniquement aux jeunes de 9 à 12 ans. En conséquence il est interdit à tout autre tournoi d'adopter la formule réservée aux TMC. L'organisation de consolantes est, avec la requalification d'un joueur à partir des quarts de finale du tableau final, la seule possibilité pour un joueur battu de jouer plusieurs matchs dans la même épreuve.

7) L'application des Epreuves Individuelles (AEI)

Après deux mois d'exploitation de l'AEI avec plus de 1000 comptes utilisateurs créés et près de 600 épreuves, en cours, gérées, on peut dire que ce nouvel outil est utilisé par les juges-arbitres. Nous vous rappelons que, dans chaque ligue, plusieurs formateurs ont été formés et que si un juge-arbitre rencontre une difficulté c'est à cette personne ressource dans sa ligue à qui il doit s'adresser prioritairement.

Cette application n'en est qu'à son début et évolue toutes les semaines. Le module « programmation » ne semblant pas convenir à une majorité est en train d'être entièrement revu.

8) Publications fédérales

La publication « Organisation Générale des fonctions des Officiels de la Compétition » (OGFOC) a été entièrement revu et sera disponible très prochainement à la centrale d'achats.

En espérant que cette lettre retiendra toute votre attention, recevez, Chère Présidente et Cher Président l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Gérard OFFROY
Président de la commission
fédérale d'arbitrage

Rémy AZEMAR
Responsable du service arbitrage

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



**GRANDS MATCHS,
GRANDS ARBITRES !**

L'ARBITRAGE FRANÇAIS À L'HONNEUR !
Pour la 1^{re} fois de son histoire, la France compte au sein de l'Union mondiale 4 arbitres internationaux à avoir reçu la distinction suprême : le "GRANDS MATCH". Grâce à cette certification, ils ont arbitré 15 finales de Grand Chelem, 4 finales de Fed Cup, 3 finales de Coupe Davis, 2 finales de Masters et ont 52 heures de monde à leur actif.

... pourquoi pas vous ?


FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Pour toute information sur la filière de formation à l'arbitrage, rendez-vous sur le site www.fft.fr et prenez contact auprès de votre ligue.